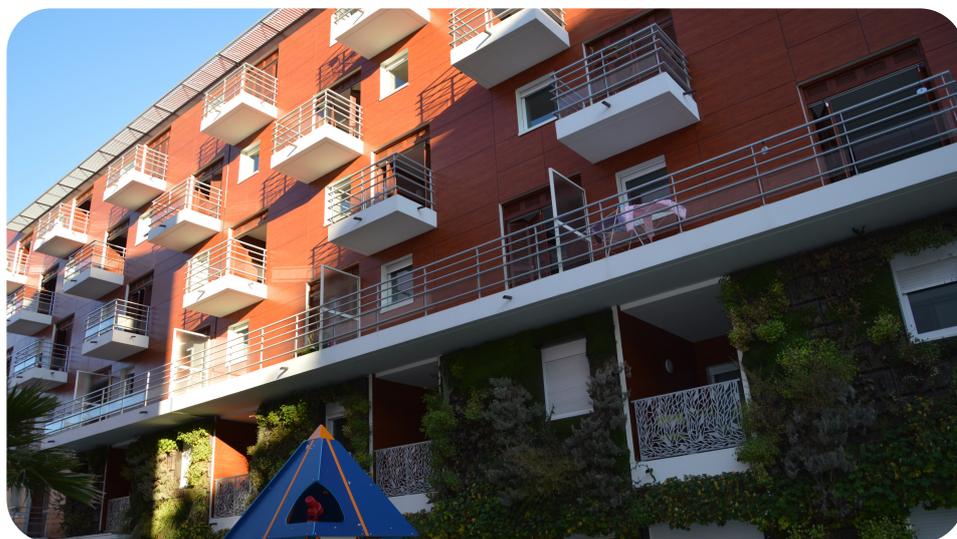




## LA RÉSIDENCE ALPINE

### UN LIEU DE VIE OUVERT

Dans le cadre du réaménagement du quartier Saint-Jean d'Angely, un programme mixte réalisé en collaboration avec la Ville de Nice pour l'édification d'une crèche et de ses annexes, s'est intégré à une opération réalisée par Côte d'Azur Habitat consistant en la construction de logements sociaux et d'un foyer pour seniors. Situés le long de la rue Sorgentino et de l'avenue des Diables Bleus, d'anciens bâtiments militaires ont été détruits pour permettre une construction. Pour une meilleure conservation du cadre initial, deux édifices carrés ont été conservés et encadrent à présent l'allée piétonne séparant les deux immeubles du programme. Cette opération de construction a été réalisée dans le respect de l'environnement en répondant à différents niveaux de performance énergétique techniques, architecturales et réglementaires (réglementations pour les personnes handicapées, en matière d'urbanisme...). Un espace commun, salle d'animation de 155 m<sup>2</sup> située au rez-de-chaussée du bâtiment, peut accueillir cent-vingt personnes et est accessible depuis la crèche et le foyer logement et possède également un accès direct depuis l'extérieur. Cette réalisation fait partie d'un ensemble immobilier situé sur un terrain de 2 220 m<sup>2</sup> vendu par la Ville de Nice au bailleur Côte d'Azur Habitat. Cet ensemble immobilier comporte deux bâtiments accolés de cinq niveaux et un parking commun situé au sous-sol.



VILLE DE NICE

Ville de Nice

Ville Amie des Aînés depuis 2015

Nice (06)

### OBJECTIFS :

- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Favoriser le lien social pour les résidents en ouvrant les résidences.
- Lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude.

### PRATIQUE :

- Cibler un lieu idéal pouvant permettre le lien social (proximité avec d'autres structures).
- Détruire les bâtiments non nécessaires.
- Construire les résidences selon des normes environnementales et durables.

Le choix de création d'une crèche dans ce quartier s'inscrit dans la volonté affirmée de la municipalité de développer les liens intergénérationnels avec les résidences de personnes âgées et ainsi favoriser l'ouverture des établissements Petite enfance et des résidences de personnes âgées à la vie de la cité et l'intégration à la vie sociale.

### UNE STRUCTURE QUI FAVORISE LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET L'OUVERTURE SUR LA CITÉ

Par des échanges réguliers, ponctuels et spontanés, le développement du lien intergénérationnel fait, depuis 2006, l'objet d'un partenariat entre la ville de Nice et le CCAS.

En favorisant les relations avec la résidence des personnes âgées située au premier étage du bâtiment et en privilégiant l'échange intergénérationnel, la crèche Baby'Age constitue, au-delà du service aux parents, un outil d'ouverture sur la cité, de solidarité, de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et de participation à l'éducation des futurs citoyens.

La salle polyvalente commune à la crèche et à la résidence autonomie du CCAS permet de répondre à divers objectifs, comme celui de rapprocher les différentes générations et de mieux vivre ensemble et cela étant permis par la transmission de savoirs et d'expériences, de respect mutuel, de prévention de l'isolement, prise en compte de la personnalité de la personne âgée et du maintien et de la stimulation de son autonomie. Elle permet aussi d'ouvrir les résidences de personnes âgées et les crèches à la vie de la cité et à l'intégration à la vie sociale, tout comme de partager des moments ludiques et festifs.

### UNE STRUCTURE DURABLE

La construction s'est faite dans le respect des nouvelles normes en matière de performances techniques, architecturales et réglementaires (réglementations pour les personnes handicapées, en matière d'urbanisme...) et a été réalisée dans le respect de l'environnement en répondant à différents niveaux de performance énergétique : Label H&E, Label Cerqual, Label BBC Effinergie. Côte d'Azur Habitat mène ses programmes neufs dans une optique de développement durable, c'est-à-dire dans le but de satisfaire trois objectifs majeurs : celui d'offrir aux locataires un logement sain et performant, permettant de diminuer le coût de leurs charges et par conséquent, la volonté de diminuer les risques d'impayés et la volonté de développer un patrimoine Côte d'Azur Habitat pérenne, d'entretien aisé et limité et d'agir concrètement sur la préservation de l'environnement en limitant les consommations d'énergie et d'eau.

La résidence pour personnes âgées bénéficie de zones ombragées et ensoleillées grâce à l'implantation d'un paysage végétal embellissant les lieux de vie en extérieur. Afin d'améliorer la convivialité, un restaurant au premier étage est placé à proximité immédiate d'une salle d'animation. Ce lieu de restauration est prolongé par une large terrasse ombragée. Dans ce même désir d'échange et d'accessibilité, des bureaux, une salle de réunion et d'archives ont été créés au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage.

### crèche... chez les anciens



« Ces enfants, c'est bien, ça nous rajeunit ! »